

## Théorie du Changement – Référentiel de mise en pratique

Dans le cadre d'un programme d'impact collectif, il est essentiel de disposer d'outils permettant de visualiser son impact présent et futur afin de faciliter la prise de décision. La première étape consiste à établir une **vision commune** de l'impact souhaité entre les membres du collectif, qui servira de fondement non seulement à la construction du programme, mais aussi à son évolution et à l'évaluation de son impact.

Pour concrétiser cette vision commune, il est indispensable de formuler une stratégie claire et des objectifs précis tout en donnant du sens au travail fourni par les parties prenantes. Toutefois, comme dans tout projet d'envergure, il faut composer avec la complexité inhérente aux objectifs fixés dans le cadre de cette vision. C'est ici qu'intervient la **Théorie du Changement**, un outil essentiel pour structurer et expliciter l'impact que l'on souhaite générer.

La Théorie du Changement est une approche méthodologique qui décrit comment et pourquoi un changement souhaité est censé se produire dans un contexte donné. Elle repose sur une analyse des liens de cause à effet fondée sur des éléments de preuve et permet de modéliser la transformation visée. Concrètement, elle formalise le **problème** auquel le programme tente de répondre (la vision ou impact souhaité), en le reliant aux **résultats** (outputs) et **effets attendus** (outcomes) qui résulteront des **actions mises en place** (leviers d'action et activités). Elle prend également en compte les **conditions nécessaires** à la réalisation de ce changement (ressources ou inputs) et offre un cadre pour ajuster la stratégie en fonction des résultats obtenus.

En intégrant une Théorie du Changement, un programme d'impact collectif bénéficie d'un cadre structuré facilitant la prise de décision, la coordination des parties prenantes et l'évaluation continue de son efficacité.

